

Plan de relance

INNOVATION POUR LA FILIÈRE VITIVINICOLE
Classement par ordre chronologique : du plus récent au plus ancien

Dispositif	Eligibilité	Calendrier de mise en œuvre
<p>Soutien à l'investissement dans les secteurs stratégiques pour la résilience de notre économie</p> <p><i>Renforcer l'autonomie et la résilience des filières industrielles françaises.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Société immatriculée en France au RCS; projet individuel ou collectif • Budget >1M€ hors aide cadre temporaire covid pour budget < 1M€ 	<p>Clôture le 17/11/2020</p>
<p>En savoir + : https://www.entreprises.gouv.fr/fr/actualites/aap-soutien-l-investissement-dans-des-secteurs-strategiques Guichet / Contact : Contact : p.relance@bpifrance.fr</p>		
<p>Plan de relance "soutien à l'investissement industriel dans les territoires"</p> <p><i>Soutien des investissements à dimension industrielle, susceptibles de démarrer rapidement et ayant des retombées socio-économiques fortes pour le territoire . ex : création de sites industriels, d'extension, de modernisation d'outils productifs...</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Entreprise / Association / Groupement d'employeurs ayant une personnalité morale / Etablissement de formation • Individuel ou collectif • Budget > 400M€ 	<p>Au fil de l'eau</p>
<p>En savoir + : http://relance.projets-territoriaux.bpifrance.fr/ Guichet / Contact : Dépôt à la Région qui donne un avis d'opportunité argumenté et si favorable, instruction par BPI http://relance.projets-territoriaux.bpifrance.fr/</p>		

<p>Aides France Num pour la transformation numérique</p> <p><i>Accompagnement dans la transformation numérique de votre entreprise. (Diagnostic, formations et prêts...)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Diagnostic et formations : TPE/PME • Prêts France Num : entreprises de moins de 50 salariés ayant au moins 3 ans d'existence légale et un projet de transformation numérique avec de l'investissement immatériel 	<p>à partir du 4^{ème} trimestre 2020 jusque courant 2021</p>
<p>En savoir + : https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/profils/entreprises/aides-francenum-transformation-numerique Guichet / Contact : francenum.gouv.fr Contact: fnum.dge@finances.gouv.fr</p>		
<p>Soutien à l'export</p> <p><i>Soutien financier aux PME-ETI dans les démarches de prospection à l'export :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurance-prospection • Chèque-relance export • Chèque relance VIE • Doublement du FASEP • Veille-information sur les marchés, personnalisée et gratuite pour les exportateurs...) 	<p>Les PME-ETI pour le chèque relance export, le chèque relance VIE et l'assurance-prospection.</p> <p>Toutes les autres entreprises pour les autres mesures (y compris le chèque relance VIE pour les jeunes issus de formation courte ou des quartiers prioritaires).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • FASEP : déjà disponible • Assurance-prospection : déjà disponible • Chèque relance export : déjà disponible <p>Autres dispositifs : disponibles à partir du 1^{er} janvier 2021.</p>
<p>En savoir + : https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/profils/entreprises/soutien-export</p> <p>Guichet / Contact :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Assurance prospection : Contact : assurance-export@bpifrance.fr -Chèque relance export, dossier de demande en ligne : Teamfrance export -Chèque relance VIE : Businessfrance ou numéro violet : 0810 659 659 -Espace numérique de veille personnalisé : Teamfrance export -Assurance prospection : https://www.bpifrance.fr/Toutes-nos-solutions/Garanties-et-assurances/Assurance-prospection-a-l-international/Assurance-prospection -Fonds d'études et d'aide au secteur privé (FASEP): https://www.tresor.economie.gouv.fr/services-aux-entreprises/le-fasep -Contact : aide-projet@dgtresor.gouv.fr 		
<p>Aide à l'investissement de transformation vers l'industrie du futur</p> <p><i>Cette mesure vise à soutenir la montée en gamme des PME et ETI industrielles par la diffusion du numérique et l'adoption des nouvelles technologies.</i></p>	<p>Toutes les PME et ETI industrielles qui réalisent un investissement de transformation vers l'industrie du futur.</p>	<p>Guichet ouvert du 27 octobre au 31 décembre 2020. Dispositif reconduit en 2020 et 2021</p>

En savoir + : <https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/profils/entreprises/aide-investissement-industrie-du-futur>
Guichet / Contact : <https://www.asp-public.fr/aide-en-faveur-des-investissements-de-transformation-vers-lindustrie-du-futur>
 Contact : industriedufutur[[@](mailto:industriedufutur@asp-public.fr)]asp-public.fr

<p>Stratégie de relance de la R&D – ANR</p> <p><i>Augmentation de l'enveloppe de des appels à projets de l'ANR.</i></p>	<p>Chercheurs et des acteurs de la recherche, les entreprises privées impliquées dans la recherche française, y compris les PME et TPE.</p>	<p>29 octobre au 1er décembre 2020, pour une sélection des projets lauréats à l'été 2021.</p> <p>Des appels à projets thématiques, notamment, pour laboratoires communs et chaires industrielles, seront lancés au fil de l'année 2021</p>
--	---	--

En savoir + : <https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/profils/entreprises/strategie-relance-rd-anr>
Guichet / Contact : <https://anr.fr/fr/>
 Contact : aapg.adfi@anr.fr

<p>Appel à projets « structuration de filières »</p> <p><i>L'appel à projets doit permettre d'accélérer la structuration et le développement de filières performantes, notamment agroécologiques.</i></p>	<p>Tous les acteurs des filières agricoles et agroalimentaires. Les projets devront être déposés par le « chef de file » d'un consortium d'acteurs.</p> <p>Projet collectif ; structurants ; créateur de valeur tout au long de la chaîne de production ; en réponses à des attentes sociétales.</p>	<p>Lancé d'ici fin 2020. Plusieurs périodes de relevé des dossiers déposés courant 2020/2021</p>
--	--	--

En savoir + : <https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/profils/entreprises/appel-projets-structuration-filieres>
Guichet / Contact : <https://www.franceagrimer.fr/>

<p>Préservation de l'emploi de R&D</p> <p><i>L'État prendra en charge la rémunération des personnels de R&D des entreprises mis à disposition de laboratoires publics de recherche ou en formation doctorale, ainsi la rémunération de jeunes diplômés et jeunes docteurs embauchés en CDD par un laboratoire public de recherche et mis à disposition des entreprises.</i></p>	<p>Toutes les entreprises ayant une activité de R&D.</p>	<p>à partir du 1er janvier 2021 et ouverte jusqu'au 31 décembre 2022 (31 décembre 2024 pour les doctorats industriels).</p>
--	--	---

En savoir + : <https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/profils/entreprises/preservation-emploi-recherche-developpement>
Guichet / Contact : <https://anr.fr/> pour les mises à disposition de salariés et <http://www.anrt.asso.fr/fr> pour les doctorats industriels

<p>Prêt croissance TPE</p> <p><i>Cette mesure vise à faciliter les investissements immatériels des TPE qui sont indispensables pour assurer la compétitivité future de ces entreprises. Montants compris entre 10 000 € et 50 000 €.</i></p>	<p>Entreprise ayant plus de 3 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce ou Registre des Métiers. Elle doit compter entre 3 et 50 salariés.</p>	<p>à partir du 1er trimestre 2021</p>
<p>En savoir + : https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/profils/entreprises/pret-croissance-tpe Guichet / Contact : https://www.bpifrance.fr/Toutes-nos-solutions/Prets/Prets-regionaux/Pret-Croissance-TPE-Nouvelle-Aquitaine</p>		
<p>Accélérateur pour l'agroéquipement et le biocontrôle</p> <p><i>Programme d'accompagnement complet et personnalisé pour les entreprises conceptrices et fabricantes de matériels afin de favoriser le développement d'agroéquipements favorisant la transition agro écologique.</i></p>	<p>Toutes les PME des secteurs de l'agroéquipement et du biocontrôle, y compris les entreprises proposant des services numériques. 2 types d'entreprise prioritairement ciblées les startups en phase d'industrialisation et les PME à potentiel de passage en ETI</p>	<p>L'appel à projets prévu à la fin du premier semestre 2021.</p>
<p>En savoir + : https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/profils/entreprises/accelerateur-agroequipement-biocontrole Guichet / Contact : BpiFrance : Accélérateur PME Contact: dmea.dgpe[@]agriculture.gouv.fr</p>		